

PREFET DE LA MANCHE

Sous-Préfecture d'Avranches

N° 10/15

Attestation de compétences

Guide de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel

Au vu du dossier présenté par M. Jacky GROMBERG et après avis conforme de la sous-commission technique, la commission d'évaluation des risques de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel, réunie le vendredi 10 avril 2015, atteste que M. Jacky GROMBERG dispose des compétences requises pour continuer à exercer, pour une période de trois ans, l'activité de guide de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel dans l'intérêt de la sécurité publique.

Avranches, le 28 mai 2015
Le Président de la commission,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet d'Avranches,



Claude DULAMON